

AR PREFECTURE

016-211602362-20190116-D\_2019\_1\_8\_1-06  
Reçu le 05/02/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

8, place du champ de foire  
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME  
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :**  
**D\_2019\_1\_8**

L'an deux mille dix neuf , le mercredi 16 janvier à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du : 09 Janvier 2019

Présents : 16

**Présents :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 19

**Objet : Subvention 2019 -  
Association Carnaval de  
Mouthiers**

**Pouvoirs :**

Monsieur REVEREAULT Jean a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine  
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle  
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame TAMAGNA Véronique

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une avance de subvention au profit de l'Association Carnaval de Mouthiers, afin que cette dernière puisse assurer le bon déroulement du Carnaval dont la date est prévue le samedi 30 mars 2019.

L'association sollicite la commune à hauteur de 500 €.

**Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents:**

- **DECIDE** de procéder à une ouverture de crédits de 500 € en faveur de l'Association Carnaval de Mouthiers ;
- **PRECISE** que cette dépense sera inscrite lors du vote du budget 2019 à l'article 6574 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération et à procéder au mandatement de l'avance.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 16/01/2019, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le - 5 FEV. 2019

Le Maire

Michel CARTERET.